CSE & SSCT

Renouvellement SSCT des membres de la CSSCT — entreprise de 300 salariés et plus

Dans les entreprises d'au moins trois cents salariés, la formation de renouvellement des membres de la commission santé, sécurité et conditions de travail est d'une durée minimale de cinq jours. Ce programme approfondit l'ensemble des missions de la commission dans un contexte d'organisation complexe.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
35 h · 5 jours	**Présentiel ou distanciel**	**Sur devis**	**Inscription après entretien de cadrage ; dates fixées d'un commun accord.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Membres titulaires et suppléants du CSE, membres de la CSSCT, référents et représentants de proximité.

PRÉREQUIS
Être élu, désigné ou exercer une mission de prévention au sein de l'entreprise. Aucun autre prérequis, sauf mention contraire dans le programme.

EFFECTIF
Individuel ou 2 à 10

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Approfondir le rôle de la CSSCT et son articulation avec le CSE.
- Analyser les risques dans une organisation complexe et multi-sites.
- Conduire des enquêtes et des analyses approfondies.
- Contribuer aux politiques de prévention de l'entreprise.
- Traiter les risques organisationnels et psychosociaux.
- Construire une stratégie d'action de la commission.

03 Programme détaillé

M1 Jour 1 — La commission dans l'entreprise · 7 h 00

- Positionner la CSSCT.
- Attributions déléguées à la commission et limites de la délégation.
- Articulation CSSCT, CSE central, CSE d'établissement et représentants de proximité.
- Moyens de la commission et organisation de ses travaux.
- Bilan du mandat écoulé et priorités du nouveau.
- Atelier — Construire la feuille de route de la commission pour le mandat.

M2 Jour 2 — Risques en organisation complexe · 7 h 00
- Plusieurs sites, plusieurs métiers.
- Analyse des risques sur plusieurs sites et plusieurs activités.
- Entreprises extérieures, sous-traitance et plans de prévention.
- Travailleurs temporaires, prestataires et coactivité.
- Risques liés aux équipements, aux produits et aux process.
- Atelier — Analyser la sinistralité d'une entreprise multi-sites.

M3 Jour 3 — Risques organisationnels et psychosociaux · 7 h 00
- Les risques les plus difficiles à traiter.
- Facteurs de risques psychosociaux et modèles d'analyse.
- Charge de travail, autonomie, reconnaissance et relations.
- Transformations, réorganisations et effets sur la santé.
- Signaux collectifs et individuels de souffrance au travail.
- Atelier — Analyser une réorganisation et ses effets sur les conditions de travail.

M4 Jour 4 — Enquêtes, inspections et expertise · 7 h 00
- Les missions d'investigation.
- Programme annuel d'inspections et méthode de conduite.
- Enquêtes après accident grave ou maladie professionnelle.
- Recours à l'expertise : cas, procédure et exploitation du rapport.
- Droit d'alerte et danger grave et imminent.
- Atelier — Construire le programme annuel d'inspections de la commission.

M5 Jour 5 — Peser sur la politique de prévention · 7 h 00
- Agir au niveau de l'entreprise.
- Contribution au document unique et au programme annuel de prévention.
- Consultations, avis motivés et argumentation.
- Négociation et dialogue social sur la santé au travail.
- Communication auprès des salariés et des autres instances.
- Atelier — Rédiger un avis motivé sur un programme annuel de prévention.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou distanciel

LIEU / FORMAT
Formation individuelle ou groupe de 2 à 10 participants, en intra-cabinet ou en inter-cabinets.

MÉTHODES MOBILISÉES
• Pédagogie active : apports courts, ateliers et mises en situation.
• Travail sur des dossiers et situations réels anonymisés.
• Fiches-outils, modèles et plan d'action.
• Animation par un formateur expert du domaine.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• Analyse du besoin et recueil des attentes.
• Évaluation continue au fil des ateliers.
• Évaluation des acquis en fin de formation.
• Émargement, satisfaction et attestation individuelle.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation individuelle de fin de formation. Les durées, les conditions de financement et les exigences d'agrément applicables sont vérifiées au regard des textes en vigueur avant le démarrage de chaque action.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription après entretien de cadrage ; dates fixées d'un commun accord.

DÉLAI D'ACCÈS
Inscription après entretien de cadrage ; dates fixées d'un commun accord.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Tarif	Individuel ou 2 à 10	**Sur devis**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Besoins spécifiques étudiés en amont avec notre référent handicap.

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr